

COMITE D'AGREMENT DU BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

---

SEANCE DU 9 AVRIL 2009

---

DELIBERATION N° 2009-5

---

**BILAN A MI-PAROURS DU 2EME CONTRAT D'ETANG DE SALSSES-LEUCATE  
(11-66)**

---

Le Comité d'Agrément du Bassin RHÔNE-MEDITERRANEE, délibérant valablement,

Vu la délibération n° 2004-1 du bureau du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée du 27 février 2004 portant sur la décentralisation de la procédure d'agrément des contrats de rivières, de nappes et de baies,

Vu les délibérations du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée, n° 2005-20 du 30 septembre 2005 modifiée par la délibération n° 2006-13, et n° 2006-12 du 30 juin 2006, relatives au Comité d'Agrément et à la procédure d'élaboration et d'agrément des contrats de rivières ou de baies,

Vu la délibération n°2006-10 du 7 avril 2006 du Comité d'Agrément du Bassin Rhône-Méditerranée sur le projet de second contrat d'étang de Salses-Leucate,

Vu le rapport de bilan à mi-parcours établi par le Syndicat R.I.V.A.G.E.,

**PREND ACTE** de l'avancement global du second contrat de l'étang de Salses-Leucate ;

**RELEVE :**

- le niveau satisfaisant des engagements financiers sur les actions relevant, en particulier, du volet 1 du contrat ;
- les résultats intermédiaires satisfaisants obtenus ;
- l'existence d'un tableau de bord avec indicateurs ;
- la coordination existant entre ce contrat et le SAGE des nappes plio-quadernaires de la plaine du Roussillon ;

**ENCOURAGE** la mise en œuvre de l'ensemble des actions prévues au contrat avant son achèvement et, en particulier, la poursuite des actions de gestion des zones humides périphériques, de maîtrise de la cabanisation et du camping sauvage ainsi que de limitation de l'accès aux îles et presqu'îles ;

**SOULIGNE** la nécessité de maintenir la dynamique d'acteurs, condition nécessaire à une mise en œuvre optimale des actions du contrat ;

**DEMANDE** que le bilan de fin de contrat comporte une évaluation qualitative et quantitative des résultats des actions entreprises au vu des objectifs initiaux du contrat et des objectifs environnementaux du SDAGE de 2009.

**Le Directeur de l'Agence  
chargé du secrétariat**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that curves slightly upwards at the end.

**Alain PIALAT**